

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Clarence Johnson à Philomène Marshall; Joseph O. Segura à Mabel Weston; Sam Lichtenag à Lena Lewis; Frank Abel à Lena Bladbocker; Louis A. Chapote à Marie L. Puisseur.

NAISSANCES.

Mmes Chas P. Fink, une fille; Geo. Elsworth, une fille; J. Crowley, une fille; Jas M. Quaid, une fille; Wm J. Harris, un garçon; Wm Zimmerman, un garçon; V. Gauthier, un garçon; Fritz Windhorst, un garçon; Joseph Tabary, un garçon; F. J. Fanning, un garçon.

DECES.

Annie Kling, 42 ans, 2314 S. Claiborne; Joe Becknich, 61 ans, 3906 Constance; Marie Durbin, 2005 Laurel; Theresa Pores, 25 ans, 2327 Rousseau; Hy Kahn, 51 ans, Presbyterian Hospital; Thos McBean, 62 ans, Soldiers Home; G. A. Zaeffinger, 42 ans, 3304 Canal; Lena Crayon, 40 ans, 2112 N. Mir; Peter Kliesen, 76 ans, 2434 Baronne; Vve Alex. Garcia, 79 ans, 739 Nashville; Louis S. Bethancourt, 25 ans, 1917 Lafayette; Vincent Denis, 55 ans, 1716 N. Mir; Joseph Robertson, 35 ans, 2116 S. Robertson; Martha Weiss, 75 ans, Hôpital de Charité; Elisa Locantio, 45 ans, Hôpital de Charité; Washington James, 35 ans, 2532 Ohio; Elizabeth Barnes, 63 ans, 2525 Orleans; Della C. Adams, 38 ans, 735 Lyon; Frank Arceuaux, 52 ans, Hôpital Touro; Alma Henderson, 20 mois, 2616 rue Josephine; John Luke, 66 ans, 2415 Canal.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demande d'émancipation: Alice J. Mercier. Vincenz Tormis vs Domick Cimino, attachement de \$120. Security Building & Loan Ass'n vs M. F. B. Stratte, procès exécutif de \$2700. Successions ouvertes: Ira Bell Kern, Peter Cooney, Bernhard M. Rosenthal. Chas. V. Peyton vs La Ville de la Nouvelle-Orléans, action en dommages de \$25,000. The Standard Distilling Co vs Morris et Levy H. Aronson, réclamation de \$187,42. Highland Lake Co vs Louisiana Red Cypress Co, réclamation de \$200.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADOLPH. Comparutions: Richard Danahay, menaces; Eugène Taylor, vol avec effraction; James Hicks, blessure. Trouvé coupable: Louis Dupré, violation de l'acte 107 de 1902. Affes abandonnées: John Anderet, menaces; Popt Stenson, attaque et blessure; Frank Irwin Sr, détournement.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'AUCTIONS.

Mme Wesley W. Wall à Constant J. Jauchier, terrain, D'Hémecourt, Clark, Baudin et Gnois \$3000. Constant J. Jauchier à Mme Wesley W. Wall, terrain, Boudon, Baudin, D'Hémecourt et Hagan \$2000. A. M. Monaghan à Jeannette Clements, son épouse, une portion, Olympia, Palmyre, Banks et Murat, \$4000. La Salle Realty Co. à Mme Octave

Collision sur le fleuve.

Le vapeur "Manteo" qui est affecté à un service de cabotage entre les ports de la Floride et la Nouvelle-Orléans, a fait collision avec le bac à vapeur "A. M. Halliday" en arrivant à son quai, hier matin. Le "Manteo" longeait la rive du fleuve et devait jeter ses amarres au quai de la rue Poydras. Le brouillard était assez épais le pilote n'a pas aperçu le bac qui venait d'arriver au débarcadère de la rue du Canal et l'a accosté par le travers. L'équipage du bac s'étant rendu compte qu'une collision était inévitable, avait averti les nombreux passagers qui se trouvaient à bord, lesquels s'étaient pressés de se réfugier sur le débarcadère.

FAITS DIVERS.

La Saint Patrick.

Les Irlandais-Américains de notre ville ont joyeusement célébré hier la fête de leur patron, Saint Patrick, par des services religieux, banquets, concerts, etc. Partout dans la ville on rencontrait des gens portant à la boutonnière le ruban vert, emblème de l'Ile d'Emeraude. A dix heures de nombreux fidèles se sont rassemblés à l'église St-Patrick, rue du Camp, où le grand messe a été dite par le Rév. P. Kavanaugh, assisté des Pères Parolie, Xerès et Mollo.

TESTAMENT.

Le testament de feu B. F. Howell a été homologué hier à la cour civile de district. Par ce document le défunt lègue à son fils Ben F. Howell, Jr, 5,000 dollars en sus de sa part légitime. Le reste de ses biens devra être divisé à parts égales entre ses trois enfants.

Une bonne nouvelle pour les fumeurs.

S'il faut en croire les rumeurs en circulation la United Cigar Stores Company ne tardera pas à établir une succursale à la Nouvelle-Orléans, comme elle l'a déjà fait dans plusieurs grandes villes du nord et de l'est.

Le Grand Jury rapporte une mise en accusation contre des commissaires électoraux.

Le Grand Jury, à la requête de l'avocat de district Adams, a commencé hier matin une enquête sur les fraudes relevées dans certains districts lors de la récente élection du juge Sommerville.

Voleur arrêté.

Henry Gillan a été pris en flagrant délit de vol hier après-midi. Il s'était introduit dans la demeure de Mme Henry Landwerlan, rue St-Pierre 1022, sous prétexte de louer une chambre, mais sa mine n'étant pas des plus engageantes, le propriétaire lui avait fermé la porte au nez.

Employé infidèle.

John B. Story, un commis au service de la compagnie du Southern Express, a été arrêté par les détectives Stubbs et Melhen hier après-midi vers cinq heures, et a été conduit au poste du premier precinct, sous une accusation de détournement.

Procès en dommages.

Un procès en dommages de \$25,000 a été intenté hier à la ville de la Nouvelle-Orléans par Valentine Peyton, un ancien aiguilleur de la ligne du chemin de fer de l'Indépendance, contre le grand jury de la paroisse d'Orléans contre Joseph Asbury et Peter Noto.

Mises en accusation.

Des mises en accusation pour meurtre ont été rapportées hier par le grand jury de la paroisse d'Orléans contre Joseph Asbury et Peter Noto.

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS. Chantres, pres Orléans. Dimanches, messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures.

ST. MARIE, Archevêché. Chartres et Ursulines. Dimanches, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune. Dimanches, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

ST. ANNE. St-Philippe pres Roman. Dimanches, Messes à 6 h 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN. St-Claude et Bayou. Dimanches, messes à 6:30, 8, et 10:30.

ST. ANTOINE DE PADOUÉ. Conti et Rempart. Dimanches, Messes à 8 heures 3 à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK. Camp, pres Girod. Dimanches, Messes à 6 h. 30; 7 h. 8 et 10 h.

ANNONCIATION. Marais et Mandeville. Dimanches, messes à 7, 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

ST. VINCENT DE PAUL. Dauphine, pres Montegut. Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.

STE. ROSE DE LIMA. Bayou Road entre Broad et Dorogensis. Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST-THÉRESE. Camp et Krato. Dimanches, Messes à 6, 7:30 et à 8:30 pour les enfants. Grand'Messe à 10 h. Bénédiction à 12 M.

MATER DOLOROSA. Coin Cambonne et Burthe, Carrolton. Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST. 4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon. Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE EGLISE EVANG. LIQUE FRANÇAISE, (Fresbytrienne) de la Nouvelle-Orléans. Horaire des cultes: Tous les dimanches à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorogensis. Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol.

ACCIDENT.

M. et Mme William H. McGaw, demeurant avenue Louisiana 1240, ont été victimes d'un accident hier soir un peu avant sept heures. Le couple se promenait en automobile sur le chemin de Gentilly et Mme McGaw conduisait la machine qui s'est heurtée à un tronç d'arbre tombé sur le bord du chemin. M. et Mme McGaw ont été jetés à une vingtaine de pieds sur la route et ont été relevés avec de légères contusions. L'automobile a été réduite en pièces.

INCENDIE.

Monroe, Lne, 17 mars.—Le village de Calhoun situé sur la ligne du chemin de fer Vicksburg-Shreveport a été presque totalement détruit la nuit par un incendie. Le feu a éclaté à 10:30 heures dans le magasin d'épicerie Eubanks et s'est rapidement propagé aux bâtiments adjacents. Six magasins, deux grands entrepôts à graines de coton, le bureau de poste et de téléphone ont été détruits ainsi que plusieurs maisons d'habitations. Les pertes matérielles sont élevées et ne sont qu'en partie couvertes par des assurances.

Le Juge Sommerville entrera en fonction ce matin.

Le juge Walter B. Sommerville, qui ces jours derniers a été nommé à la Cour Suprême de l'Etat, entrera en fonction aujourd'hui et prêter le serment d'office à 11 heures. Ce serment lui sera administré par le juge Breaux, président de la Cour Suprême.

HOTEL DE VILLE.

Les bâtiments, barrières, etc, sis sur le terrain borné par les avenues Napoléon et Prytanée et les rues Lena et St-Charles, seront vendus à l'enchère publique le 27 mars à midi, à l'Hôtel de Ville, par le contrôleur Kennedy. Ce terrain, qui est adjacent à l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles, a été récemment acheté par la ville, et comme les bâtiments qui s'y trouvent ne sont pas utilisables, il a été décidé de les vendre aux enchères. La mise à prix sera de 2,000 dollars.

HUNT'S LIGHTNING OIL. Le Liniment Pour RHUMATISME NEURALGIE. Tous Maux et Douleurs. Manufacture par la A. B. RICHARDS MEDICINE CO., Sherman, Texas.

Orpheum. Matinée tous les Jours. PRIX: Matinée... 10 à 50c Soir... 10 à 75c. MRS ANNETTE MILLERMAN, LE TRIO CHADWICK, FRED HARRI, ET MRS BAW-BINS MUSICAL, LES HINON CITY FOUR, ETC. SUGGLING BURKE, ORCHESTRE AUGUSTE KINODROME. 14 mars-51

LYRIC 6-Grands Actes-6. Excluevement des Vus Monarques. Revenez Avant Longtemps Que Vous Vouddrez. 11 A. M. 11 P. M. 10c

AVIS SPECIAL. BUREAU DE LA COMMISSION DES Assesseurs dans et pour la Paroisse d'Orléans. Chambre 304, Ancêtre de l'Hôtel de ville, Nlle Orleans, 16 mars 1911. Toutes les personnes sujettes à des impôts sur une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, sont parées notifiées conformément à la loi, que les assesseurs pour l'année 1911, dans les divers districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans, ont été achetés, et que la liste sera exposée à ce bureau du 16 au 31 mars 1911, les dix jours inclusivement entre les heures de 9 a. m. et 4 p. m. (les jours de fête exceptés). Tous les contribuables sont vivement engagés à profiter de cette occasion pour exprimer leurs objections à un assessement quelconque et à en prouver la justice ainsi que le prescrit l'article 107 de la loi.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043. F. LAUDUMIEY, S. ADER, Président et Gérant, Vice-Président EMILE ADER, Secrétaire. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., 60 YEARS EXPERIENCE. TRADE MARK DESIGNS. Copyrights & Patents. Any one wishing a sketch and description of any article, or a copy of our Patent Agency for securing patents, should send to F. LAUDUMIEY & CO., 112 Broadway, New York, N. Y. Scientific American.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nô Rempart. PHONE HEMLOCK 408

AMUSEMENTS.

TULANE. Ce Soir et Toute la Semaine Matinée Mer. et Sam. à 2. PRIX: Soirs Mat. Sam. 25c à \$1.50 Mercredi Matinée. 25c à \$1.00. Henry B. Harris Pré-sente ROBERT EDISON. Dans sa Propre Pièce. "Where the Trail Divides". Semaine Prochaine... The Fortune Hunter. 14 mars-51

Orpheum. Matinée tous les Jours. PRIX: Matinée... 10 à 50c Soir... 10 à 75c. MRS ANNETTE MILLERMAN, LE TRIO CHADWICK, FRED HARRI, ET MRS BAW-BINS MUSICAL, LES HINON CITY FOUR, ETC. SUGGLING BURKE, ORCHESTRE AUGUSTE KINODROME. 14 mars-51

LYRIC 6-Grands Actes-6. Excluevement des Vus Monarques. Revenez Avant Longtemps Que Vous Vouddrez. 11 A. M. 11 P. M. 10c

AVIS SPECIAL. BUREAU DE LA COMMISSION DES Assesseurs dans et pour la Paroisse d'Orléans. Chambre 304, Ancêtre de l'Hôtel de ville, Nlle Orleans, 16 mars 1911. Toutes les personnes sujettes à des impôts sur une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, sont parées notifiées conformément à la loi, que les assesseurs pour l'année 1911, dans les divers districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans, ont été achetés, et que la liste sera exposée à ce bureau du 16 au 31 mars 1911, les dix jours inclusivement entre les heures de 9 a. m. et 4 p. m. (les jours de fête exceptés). Tous les contribuables sont vivement engagés à profiter de cette occasion pour exprimer leurs objections à un assessement quelconque et à en prouver la justice ainsi que le prescrit l'article 107 de la loi.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043. F. LAUDUMIEY, S. ADER, Président et Gérant, Vice-Président EMILE ADER, Secrétaire. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., 60 YEARS EXPERIENCE. TRADE MARK DESIGNS. Copyrights & Patents. Any one wishing a sketch and description of any article, or a copy of our Patent Agency for securing patents, should send to F. LAUDUMIEY & CO., 112 Broadway, New York, N. Y. Scientific American.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nô Rempart. PHONE HEMLOCK 408

AMUSEMENTS.

CRESCENT. Le soir et toute la semaine Matinée Mer. et Sam. à 2. PRIX: Soirs Mat. Sam. 25c à \$1.50 Mercredi Matinée. 25c à \$1.00. Frederick Thompson Présente POLLY OF THE CIRCUS. Avec Ida St. Leon et la même Compagnie Vue au Tulane. Semaine Prochaine... The Wolf. 14 mars-51

Orpheum. Matinée tous les Jours. PRIX: Matinée... 10 à 50c Soir... 10 à 75c. MRS ANNETTE MILLERMAN, LE TRIO CHADWICK, FRED HARRI, ET MRS BAW-BINS MUSICAL, LES HINON CITY FOUR, ETC. SUGGLING BURKE, ORCHESTRE AUGUSTE KINODROME. 14 mars-51

LYRIC 6-Grands Actes-6. Excluevement des Vus Monarques. Revenez Avant Longtemps Que Vous Vouddrez. 11 A. M. 11 P. M. 10c

AVIS SPECIAL. BUREAU DE LA COMMISSION DES Assesseurs dans et pour la Paroisse d'Orléans. Chambre 304, Ancêtre de l'Hôtel de ville, Nlle Orleans, 16 mars 1911. Toutes les personnes sujettes à des impôts sur une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, sont parées notifiées conformément à la loi, que les assesseurs pour l'année 1911, dans les divers districts d'assessement de la Paroisse d'Orléans, ont été achetés, et que la liste sera exposée à ce bureau du 16 au 31 mars 1911, les dix jours inclusivement entre les heures de 9 a. m. et 4 p. m. (les jours de fête exceptés). Tous les contribuables sont vivement engagés à profiter de cette occasion pour exprimer leurs objections à un assessement quelconque et à en prouver la justice ainsi que le prescrit l'article 107 de la loi.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043. F. LAUDUMIEY, S. ADER, Président et Gérant, Vice-Président EMILE ADER, Secrétaire. F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., 60 YEARS EXPERIENCE. TRADE MARK DESIGNS. Copyrights & Patents. Any one wishing a sketch and description of any article, or a copy of our Patent Agency for securing patents, should send to F. LAUDUMIEY & CO., 112 Broadway, New York, N. Y. Scientific American.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nô Rempart. PHONE HEMLOCK 408

L'argent était prêt. Donnaat, donnaat! La mère objecta: —'C'est qu'elle n'est pas bien, la pauvre! En effet, du petit berceau un gémissement très faible, mais très plaintif, s'échappa. Mais Franz Gredel n'était pas si tendre et si facile à émoouvoir que la bonne femme. —Raison de plus pour ne pas la garder plus longtemps, dit-il. Quelques laines sont bientôt faites. Une voiture nous attend à Roque... Pressez vous, les femmes, et en route. Il était habillé à l'obédissance. Ce garçon d'hôtel, actif, après un gain, d'une avidité de canard, avait toujours caressé un rêve, celui de s'établir quelque part, d'avoir son arberge à lui, sa maison, la maison Gredel. C'était son ambition, sa marotte. Quand il avait entendu parler des vingt mille francs de madame de Marans, il était devenu littéralement fou de joie. En revenant de Clarene, les projets les plus extravagants naissaient dans sa cervelle en ébullition, pareils à ceux de Ferrette et de son pot à lait. Sans doute il ne pourrait pas rivaliser tout d'abord avec les maîtres de ces hôtels montés dont la Suisse est couverte mais il faut bien commencer par quelque chose. Petit poisson deviendrait

grand, si Dieu lui prêtait vie! Au moment du départ, la mère objecta: —Mais ceux qui l'ont confié à la petite Madeleine?... —Des malheureux... Ils réclameront, s'ils veulent... Ça, ils viennent!... Je leur dirai leur fait!... Bienôt la troupe se mit en marche. Les deux femmes avaient enveloppé la pauvre petite dans ses habits de laine fine qui faisaient dire à la fille, d'accord avec son ambitieux mari: —Tu vois bien que c'est une enfant de riche! On pouvait croire qu'elle était ainsi à l'abri des mauvaises chances d'un voyage qui pouvait être long. La vieille mère avait pris toutes les précautions en son pouvoir. A Roque, une voiture les attendait, pour les conduire à Calilly. A deux heures, ils arrivaient à Clarene où ils se trouvaient à une autre qui les transportait au village de Varèse, où ils étaient à quatre heures. La nuit arrivait. L'ombre enveloppait le chalet de la comtesse de Mirans et la maisonnette des gardiens où brillait une vive lumière; une fumée blanche sortait de la cheminée. On aurait pu croire qu'on attendait quelqu'un.

En effet, le pensionnaire de Constance et de Maurizio était assoupi. Le notaire, M. Schlutz, qui avait reçu la visite du baron de Rouvée, après celle de Franz Gredel, lui avait appris ce qu'il appelait l'heureuse nouvelle. Anselmi le baron avait écrit à madame de Marans en lui expédiant un télégramme, et il était parti pour le village de Roque, afin de voir ces Gredel qui n'avaient pas de voir Gredel arriver si tôt. A un moment où ils entraient à la villa de Varèse, il était lui-même chez eux, où il trouvait la maison vide et close. Lorsque la vieille femme du chalet des Plus remit son léger fardeau entre les mains de Constance, la bonne Suisse, celle-ci eut un cri de joie. C'était bien cette Madeleine à qui elle s'était sincèrement attachée, qu'elle aimait comme toutes les bonnes nourrices qui s'attachent à leurs bébés, presque autant que de vraies mères. Mais aussitôt, cette joie disparut pour faire place à une inquiétude qui contracta les traits de la paysanne. Comme elle était changée, cette Madeleine si fraîche, si forte, lorsqu'elle l'avait perdue! On était en ses couleurs roses, sa mine si riante, ses yeux si vifs! Et cette toux rauque qui semblait lui déchirer la poitrine!

Franz Gredel n'attendait pas longtemps. Il avait hâte de recevoir sa prime et de l'emporter comme une proie. La vieille femme embrassa sa petite case, sans doute, elle ne devait plus revoir, et la voiture qui avait amené les Gredel disparaissait dans la nuit. Lorsque, le lendemain matin, le baron de Rouvée, qui avait son domicile à Clarene, arriva conduit par le valet de la comtesse de Marans, Pierre Corbet, et qu'il se trouva près du petit lit de cette pauvre créature si jolie quelques semaines plutôt, si jolie encore avec ses pâles yeux moribonds et ses yeux souffrants, avec la raure de bistré qui les soulevait, il ne put represser les douleurs ressentiments dont il fut assailli aussitôt. Il fixa la nourrice avec des yeux qui l'interrogeaient et elle lui répondit d'un regard navré, en disant timidement: — Il faudrait un médecin! L'expédia Corbet à Clarene et s'assit près du lit de sa fille. Quelles réflexions l'assaillirent, devant ce petit être qui lui rappelait des souvenirs si pesants et sa conscience d'homme d'honneur, de gentilhomme de race! Il revit son manoir de Rouvée par le jour d'orage où toute la campagne était sillonnée d'éclaircies, où le tonnerre faisait rage. De sa fenêtre, il avait reconnu sa jeune voisine, mademoiselle de

Fel, qui venait chercher asile sous son toit et, tout de suite, il avait conçu l'idée d'un guet-apens. Oui, d'un guet-apens infâme pieux d'un mot il avait renvoyé assésor à son gouverneur, Lucre, en lui disant: —Va-t-en! Laisse-moi! Jamais il n'avait oublié un seul des incidents de cette sinistre journée. S'il la renvoyait, n'était-ce pas parce qu'il voulait se trouver seul avec Madeleine, seul, lui la force, aux prises avec cette faible bête? Il fallait l'avouer. En face de ce berceau, sa faute lui apparaissait plus grande, plus inexorable, sa trahison plus infâme! Pourquoi, dès cette minute, dès son premier regard à l'enfant, dès sa violence, comprit-il qu'elle allait être cause d'autres douleurs plus oruelles encore que les angoisses? Pourquoi, dès qu'il entendit sortir de cette petite poitrine une toux légère pourtant, se dit-il que c'était là un mal qui serait incurable? Il couvrait de baisers les menottes si frêles et si douces de cette Madeleine qui souffrait sans plaintes et sans cris. Il ne se lassait pas de considérer ses traits déjà formés dans lesquels, imagination ou réalité, il croyait découvrir un reflet de ceux de la mère.

Il écoutait les bruits du dehors en se demandant quand ce docteur allait arriver. Comme il tardait! Vers onze heures seulement le bruit de la voiture de Corbet qui s'arrêtait à la porte le calma un instant. Le docteur avait déjà donné ses soins à Mathilde. Il connaissait l'enfant. En l'apercevant, il ne put retenir un murmure de tristesse surprise. Il regarda la gardienne et dit: —Mais ce n'est plus elle! —Hélas! docteur. Roger de Rouvée attendait, dans une angoisse indescriptible, l'arrêt de la science. Le médecin soupira: —C'est grave, très grave! Il faut prévenir la mère et madame de Marans. —Vraiment docteur? —Sans retard! —Qu'est-ce donc? —Changement de régime, mais vais avertir... De ses lèvres minces, déjà fripées par les ans, il lâcha tomber ces mots redoutables, surtout pour les vieillards et les enfants: —Une congestion... Une pneumonie!... —Alors? interrogea le baron. Son visage exprimait une telle anxiété que le médecin lui demanda: —Vous paraissiez vous intéresser beaucoup à cette enfant, monsieur?

— Plus que je ne pourrais vous le dire. — Veillez sur elle; ne la quittez pas. Je crains que les médicaments qui l'ont élevée à ses gardiens ne l'aient tué. Il donna des instructions, laissa des remèdes, écrivit une ordonnance et répéta en se retirant: —Prévenez ces dames sans retard. Et il prononça ces terribles paroles: —C'est un mal qui peut aller très vite. Roger remit au conducteur qui ramenait le docteur à Clarene cette courte et désolante dépêche, adressée à la comtesse de Marans: — Venez... Urgence... Conseil du médecin. Rentré dans cette maison presque en deuil, il s'abattit sur une chaise et, accablé à la table massive, il cacha sa tête entre ses mains. Les paroles du docteur résonnaient à ses oreilles comme un glas funèbre. Elles ételaient en lui la dernière lueur d'espérance. Cette Madeleine, c'était le lien qui allait se briser, à moins d'un miracle, le noeud mystérieux qui pouvait le rattacher à la mère, la voix plaintive qui était plaidé en sa faveur. A continuer.